

Pays Basque

# Epta a relancé ses machines

**HENDAYE** L'entreprise leader des meubles réfrigérés a repris doucement, dans le respect des mesures barrières

Epta France a repris son activité industrielle depuis mardi 14 avril, en mettant en place les mesures barrières et de nombreuses règles de sécurité en prévention contre la transmission du Covid-19. Mais rien n'est vraiment « comme avant ». Déjà, la zone des Joncaux semble somnoler. À l'entrée de l'entreprise, le gardien ne prend plus la carte d'identité du visiteur et ne lui remet pas de badge. La barrière une fois levée, il est facile de trouver une place pour se garer, le parking étant presque vide... Il faut ensuite faire vérifier sa température : 35°8, c'est bon. À plus de 37°2, on rentre chez soi.

Avant de pénétrer dans les bâtiments, des panneaux expliquent les gestes barrières, ils vont se succéder comme un leitmotiv un peu lancinant tout au long de la visite. Devant la machine à café, la convivialité n'est plus de mise. Un balisage au sol dirige les salariés qui doivent attendre leur tour sans se croiser et obtenir leur boisson à l'aide d'un badge sans contact. Ils sont invités à user du gel hydroalcoolique avant et après leur dégustation. Jean-Marc Abbadie, directeur des ressources humaines explique « Nous avons arrêté la production le 16 mars. La protection de nos salariés est notre prio-

rité. Nous avons profité de ces quatre semaines de fermeture pour instaurer des mesures de prévention et combattre les risques à la source. Nous avons pris des mesures de protection collective en leur don-

nant la priorité sur les mesures de protection individuelle. Depuis le 17 avril, une commission Covid en interne composée de deux élus par organisation syndicale se réunit tous les matins ». Des escaliers mènent aux bureaux, quasiment vides mais dont les portes sont largement ouvertes. Les quelques personnes concentrées sur leurs ordinateurs sont protégées par des vitres en plexiglass.

« Nous devons respecter les consignes. C'est la responsabilité de tous et chacun a une obligation de vigilance »

#### Étrange ambiance

Dans l'immense usine qui fabrique des meubles réfrigérés pour la grande distribution, règne un silence inhabituel. L'ambiance est étrange, un peu angoissante. Le parcours est imposé par un traçage au



Jean-Marc Abbadie, directeur des ressources humaines, devant une station de désinfection. PHOTO EDITH ANSELME

sol. Les accès aux ateliers de production se font par certaines portes, les rampes d'escalier, les poignées ne doivent pas être touchées. Les salariés ne se croisent pas. Des horaires d'équipe sont privilégiés et la pause déjeuner est interdite dans les coins habituellement réservés. Les fours micro-ondes sont condamnés. « La restauration sur place est évitée en attendant la réouverture du restaurant interentreprises des Joncaux ».

Les pauses sont de 30 minutes en production afin de laisser le temps de se laver les mains avant et après. Les gels et gants en nitrile sont à disposition de poste en poste. Ils doivent être portés en plus des gants

habituels et ôtés selon une procédure stricte avant d'être jetés dans des caisses spéciales.

Les outils de production sont à usage individuel et sont systématiquement désinfectés. Il est conseillé d'arriver en tenue de travail. Dans les coins de pause ou les vestiaires, un maximum de quatre personnes est autorisé.

Les équipes du matin et de l'après-midi ne se croisent plus, les horaires ont été décalés. Du début de la chaîne de production jusqu'au meuble fini, on suit ce balisage au sol, toujours accompagné des panneaux de consignes.

De poste en poste, souvent séparé

## Des consignes strictes

« Depuis le 16 mars, nous avons mis en télétravail un nombre important de salariés. Le 24 mars, ils étaient 140. Le télétravail va continuer autant que nécessaire » détaille Jean-Marc Abbadie qui ne cache pas que dans le même temps, il a fallu soutenir l'activité et l'entreprise avec une reprise progressive de la production. Les déplacements professionnels sont interdits et les salariés dits « fragiles » ont dû se signaler, restant à leur domicile en arrêt de travail en l'absence de télétravail.

par des cloisons de plexiglass, des stations de désinfection ponctuent le cheminement. Les livraisons et réception de marchandises sont soumises à des procédures spécifiques. La remise et la signature des documents de transport sont réalisées sans contact avec les personnes. Jean-Marc Abbadie est très pessimiste. « Le marché n'a pas repris. Nous continuons à réceptionner des matières premières et à expédier les dernières commandes. Nous tournons au ralenti avec un effectif réduit, la plupart des employés étant en chômage partiel. Avril est une catastrophe... ».

Edith Anselme